

Agent de prévention de sûreté et de sécurité

RNCP34647 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42822
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2025

Certificateur(s)

ECOLE EUROPEENNE D INTELLIGENCE ECONOMIQUE · SIRET : 49203893000011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
INORIX FORMATION	84361018900014	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification donne l'aptitude professionnelle afin d'obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS (Ministère de l'intérieur) en vue d'exercer des missions de sécurité privée. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir agent de sécurité.

ACTIVITÉS VISÉES

Assurer la sécurité et l'accueil du public dans les espaces publics et privés ;
Porter secours et assister les personnes ;
Prévenir et lutter contre l'incendie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer tous les contrôles attendus dans la mission : sur la personne, sur les équipements, dans l'espace et son environnement
Surveiller physiquement ou électroniquement un site et des personnes
Traiter les anomalies en application des consignes du poste
Informar, orienter et accompagner les visiteurs sur le site
Prévenir et détecter toutes les situations de danger ou de conflit
Réaliser des rondes et exploiter les équipements mis à disposition : vidéos, (analyse et interprétation des images videos) et alerter en cas d'anomalie
Mettre en place toutes les actions de sécurisation des personnes et de soi même
Intervenir et agir en fonction d'une menace : terrorisme, intrusion, selon le cadre réglementaire défini et mettre en place l'action attendue
Gérer les situations conflictuelles et appliquer les actions nécessaires
Réceptionner une mission, la réaliser et rendre compte.

- Appliquer les mesures de protection
- Sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées
- Effectuer les gestes de premiers secours
- Transmettre le message d'alerte aux secours ou à la personne choisie pour alerter
- Effectuer des rondes de sécurité Appliquer les mesures et utiliser les moyens de sécurité -
- Réaliser l'extinction d'un début d'incendie pour éviter sa propagation
- Sécuriser la zone
- Déclencher l'alerte des secours
- Rendre compte à la hiérarchie et aux partenaires extérieurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité d'un agent de sécurité s'exerce dans des entreprises prestataires (sociétés de sécurité privée) répondant à des besoins chez des donneurs d'ordre (entreprises commerciales, centres commerciaux, structures d'hébergement ou de soins, ...) mais également en emploi direct dans des services internes de sécurité.

Les agents de sécurité peuvent être en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...). L'activité varie selon le secteur (aéroportuaire, évènementiel, transport, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, videoprotection...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes. L'activité peut également s'effectuer en poste de sécurité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent/e de sécurité incendie,
- Agent/e de prévention et de sécurité - Agent/e de sécurité privée,
- Agent/e de surveillance - Agent/e de surveillance et de protection - Agent/e en télésurveillance privée,
- Agent/e de sécurité filtrage - Agent/e de prévention

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure. Arrêté du 27 juin 2017 relatif à la formation initiale des agents privés de sécurité. Décret n°2016-515 du 26 avril 2016 sur la certification des organismes de formation pour l'activité de prestataire de formation aux activités privées de sécurité.

L'agent de sécurité doit disposer d'une carte professionnelle délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous condition de suivi de formation (dont la certification doit être inscrite au RNCP) et de moralité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)		Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique	
Salaire médian (mensuel)	1 700 €	
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)	
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576	
Jugés difficiles à recruter	48 %	
Emplois saisonniers	23 %	
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance	

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre détenteur d'une autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) ; détenir un niveau B1 en français

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Qualité du (de la) président(e) du jury : un professionnel extérieur à l'EESP.

Mode de désignation : Le président du jury est désigné par l'ensemble des membres du jury.

Nombre de personnes composant le jury : 5

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 360 €
Selon la branche	6 900 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
8 360 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 900 €	CPNEFP de la Prévention Sécurité
9 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 140 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 900 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	7	0	82 %	—
2018	8	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27535

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41297

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://eesp.fr/formation-en-apprentissage-agent-de-securite-en-1-an/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34647/>